

ASSOCIATION DonEkKer

Association loi du 1er juillet 1901

15 chemin Feoga 2, 97423 Saint-Paul – donekker@gmail.com – www.donekker.ovh

DÉCISION DU BUREAU

Objet : affectation d'une part minimale des ressources collectées au financement de l'aide alimentaire gratuite

Le Bureau de l'association DonEkKer, composé de M. Fabrice FONTAINE (Président), Mme Veronica MORAVELO (Trésorière) et M. Romain BARRAUD (Secrétaire), s'est réuni le 17 juin 2026 à Saint-Paul.

Conformément à l'article 8 des statuts, qui confie au Bureau la compétence pour valider le budget des missions menées au titre de l'objet social, et à l'article 12 des statuts, qui prévoit que les ressources de l'association sont exclusivement affectées à son objet social, le Bureau décide ce qui suit :

Article 1er – Affectation des ressources

Le Bureau décide d'affecter, à compter de ce jour et jusqu'à nouvelle décision, un minimum de 60 % des ressources collectées par l'association (cotisations des membres et dons manuels) au financement de son activité de fourniture gratuite de denrées alimentaires de première nécessité (riz, sel, huile, savon et autres produits similaires) aux populations en situation de précarité à Madagascar, conformément à l'article 2 des statuts de l'association.

Article 2 – Suivi et justification

Conformément à l'article 12 bis des statuts, le respect de cette affectation sera justifié à l'issue de chaque mission par le rapport d'activité et le compte-rendu financier du chef de mission, ainsi que par la comptabilité annuelle de l'association. Un bilan de l'application de la présente décision sera présenté chaque année en Assemblée Générale Ordinaire.

Article 3 – Révision

La présente décision pourra être révisée par le Bureau en fonction de l'évolution des besoins constatés sur le terrain, par une décision motivée dans les mêmes formes.

Décision adoptée à l'unanimité des membres du Bureau présents.

Fait à Saint-Paul, le 17 juin 2026

Signature du Président :

Fabrice FONTAINE

Lu et approuvé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Fontaine', written over a horizontal line.

Signature de la Trésorière :

Veronica MORAVELO

Lu et approuvé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. Moravelo', written over a horizontal line.

Signature du Secrétaire :

Romain BARRAUD

Lu et approuvé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Barraud', written over a horizontal line.